

Décryptage des enjeux du nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles

Colloque le 10 mars 2017

De 8h30 à 17h30

Amphi Guy Isaac

Direction scientifique : Professeur Céline CASTETS-RENARD

Comité d'organisation : Laura BARRERA CANO, Carla POULAIN de la FONTAINE, Roxane PRADAL, Pierre-Jean THIL

Colloque organisé par l'IRDEIC

Avec la participation de l'Association des étudiants du M1 Droit du Numérique

Programme (provisoire)

1) Matin : 8h30- 13h

8h30-Accueil des participants

8h45 -Discours de bienvenue

Hugues Kenfack, Doyen de la Faculté de Droit

Céline Castets-Renard, Professeur UT1C

Comité d'organisation scientifique : Laura BARRERA CANO, Carla POULAIN de la FONTAINE, Roxane PRADAL, Pierre-Jean THIL

9h-10h15 : Table ronde 1 : L'application de la logique de *Privacy by design*

- Quel est l'apport d'un tel changement de logique ?
- Comment ce changement va-t-il se traduire dans l'organisation des secteurs privés/publics ?
- Quelles sont les conséquences pour les personnes concernées ?

- Universitaires : **Emilie DEBAETS**, MCF UT1C 1 professeur de Barcelone
 - Secteur privé : **Nathalie CHIDIAC**, Airbus, DPO
- Et **Stéphanie Le STRUJON**, Doctorante CIFRE, juriste, Berger Levrault
- Secteur public : **Nathalie GANDON**, INRA, DPO
 - Institutions : un représentant de la Commission européenne

10h15-10h30 : Débats

10h30-10h45 – Pause Café

10h45-11h45 : Table ronde 2 : La redéfinition du concept et de la place du consentement

- Quels changements le règlement apporte-t-il sur la notion de consentement ?
- Comment les secteurs privé et public vont-ils mettre en œuvre cette nouvelle obligation d'un consentement renforcé ?
- Quel impact du consentement au titre des exceptions à la protection ?
- Quels sont les enjeux de la protection du consentement pour les particuliers ?

- Universitaires : **Jessica EYNARD**, MCF UT1C - IUT de Rodez et un professeur de Barcelone
- Secteur privé : **Remi CAUCHOIS**, Juriste, Orange
- Secteur public : **Nathalie GANDON**, DPO, INRA
- Avocat : **Philippe WALLAERT**, Cabinet Morvilliers Sentenac & Associés

11h45-12h45 : Table ronde 3 : L'évolution du rôle et missions du délégué à la protection des données personnelles

- Quelles sont ses nouvelles missions ?
- Dans quels cas sa nomination devient-elle obligatoire ?
- Quel coût et conséquences pour la compétitivité des entreprises ?

- Universitaires : **Julia SCHMITZ** et un Professeur allemand
- Institutions : CNIL ou AEPD
- Secteur public : **Délégué à la protection des données personnelles**, UT1C
- Secteur privé : **Stéphanie Le STRUJON**, Doctorante CIFRE, juriste, Berger Levrault
- Société civile : **Gilles TROUessin**, AFCDP

12h45-13h : Débats

13h-14h15 – Déjeuner libre

2) Après-midi : 14h15 – 17h30

14h15-15h30 : Table ronde 4 : Après le *Privacy shield* et le *Safe Harbour* : quel avenir pour les flux transfrontaliers de données ?

- Le Privacy Shield établit-il un niveau adéquat de protection des données ?
- Quelle va être l'application extra-territoriale du règlement ?
- Reste-t-il des obstacles ? Si oui, quelles améliorations faudrait-il apporter ?

- Universitaires : **Valère NDIOR**, MCF, UT1C et **Alain STROWEL**, Professeur, Université de Louvain
- Institutions : représentant de la Commission européenne
Alba BOSCH ou **Claire GAYREL**, juristes EDPS
- Secteur privé : **Remi CAUCHOIS**, Juriste, Orange

Et **Benjamin BENIFEI**, juriste, E-trust

- Institutions : un membre de la CNIL ou de l'AEPD
- Avocat américain : **Winston MAXWELL**, Cabinet Hogan Lovells, Paris

15h30-15h45 – Pause café

15h45-17h : Table ronde 5 : Notification des failles de sécurité : mal ou remède à la protection des données personnelles ?

La notification des failles de sécurité des données autorités nationales de contrôle : quel modèle organisationnel ?

Quels changements culturels et organisationnels pour les entreprises et administrations pour respecter l'obligation de notifier les failles de sécurité ?

Quel retour d'expérience du droit américain sur la notification des failles de sécurité ?

- Universitaires : **Céline CASTETS-RENARD**, Professeur, UT1C et **Carlos GALAN PASCUAL**, professeur, Université Carlos III à Madrid
- Secteur privé : **Philippe VIGUIE**, RSSI, caisse d'Epargne de Midi Pyrénées
- Secteur public : **Christophe PEGUILLAN**, RSSI, Ministère de l'agriculture
- Avocat américain : **Winston MAXWELL**, Cabinet Hogan Lovells, Paris
- Institutions : représentant de la CNIL et/ ou **YVES JUSSOT**, délégué régional à l'ANSSI

17h-17h15 : Débats

17h15 – Synthèse

17h30 – Fin des travaux